

[Text]

ultimate facilities at Sunnybrook Hospital. It is a phased program of construction. They have been able to proceed up to this time without greatly interfering with the admission of veterans. At one time they asked us to restrict the number of domiciliary care patients by 100 beds, we agreed to do this on a temporary basis, and this has now been removed.

Mr. Knowles (Norfolk-Haldimand): When would the target date be for having beds to actually take them in? Is there any projected date?

Dr. Ritchie: I believe 1975 is the projected date.

Mr. Peters: Mr. Minister, in your review of appeals that have been made under changes that were made in the previous act last year, are any problems developing that would indicate that amendments should be made to facilitate what our intention was in relation to those appeals? I am thinking particularly of the sections that involved the establishment of an A-1 category as an enlistment category if there was not a major medical decision made within the six-months period. Have we been able to implement what our intention was in relation to the changes?

Mr. Laing: I am not aware of any particular case, Mr. Peters, that could help me answer your question, but the officials probably could.

Mr. Peters: Maybe we could leave it then until later. I was of the opinion you may have looked at 6,000 or 7,000 applications. You said you had looked at the possibility of providing a different type of assistance in processing those appeals and I therefore thought there may be some particular problems that were developing.

Mr. Laing: I was only concerned about the backlog and the advantage of our clearing off a backlog for people to whom consideration and a decision might be very important.

Mr. Peters: In a decision made a few years ago we established a qualifying date, a large number of people did qualify for entitlement under the veterans' small holdings and other considerations, and we set 1974 as being the date in which construction should commence. Has any review been done of the number of applications? I am not suggesting that we change the 1968 date and the entitlement, but for those that did obtain entitlement is there any indication now that the 1974 date was an unrealistic one and is producing a particular hardship with veterans.

• 1150

Mr. Laing: I am told there is no indication of that.

Mr. Peters: Approximately what is the percentage of those who made application for entitlement in relation to those who are giving indication to the department as of this date of their intention to proceed?

Mr. Hodgson: As of October 31, 1968, there were approximately 150,000 veterans who had themselves certified as entitled to take advantage of the facilities of the act. However, the rate coming forward with firm applications is very modest, indeed. As the Minister said in his statement, the loans of last year were just over 5,000 across Canada in

[Interpretation]

réalisation de leur plan avant que la nouvelle annexe soit construite. Ceci sera donc la phase prochaine de leur programme en vue d'installer des aménagements définitifs à l'Hôpital Sunnybrook. C'est un programme de construction réalisé par phases. Le travail a pu continuer jusqu'à présent sans trop nuire à l'admission des anciens combattants. A un certain moment, ils nous ont demandé de réduire le pourcentage des malades recevant des soins domiciliaires et nous avons consenti de façon provisoire; cette mesure a été rapportée à présent.

M. Knowles (Norfolk-Haldimand): Quelle est la date limite à laquelle ces lits seront vraiment disponibles pour recevoir les anciens combattants? Y a-t-il une date fixée d'avance?

M. Ritchie: Je pense que 1975 est prévu comme la date limite.

M. Peters: Monsieur le ministre, lorsque vous avez revu les appels interjetés au sujet des changements de l'ancienne loi l'année dernière, est-ce que des problèmes ont surgi qui indiqueraient que des amendements doivent être proposés en vue de faciliter nos décisions relativement à ces appels? Je pense en particulier aux articles qui visent à l'établissement d'une catégorie A-1 comme catégorie admissible s'il n'y avait pas une décision médicale majeure à prendre au cours d'une période de six mois. Avons-nous réussi à prendre position vis-à-vis de ces modifications?

M. Laing: Je ne me souviens d'aucun cas en particulier, monsieur Peters, qui pourrait aider à éclairer la réponse à votre question mais les hauts fonctionnaires pourraient sans doute y répondre.

M. Peters: Peut-être pourrions-nous remettre ceci à plus tard. J'avais l'impression que vous aviez peut-être étudié les 6 à 7,000 demandes. Vous avez dit que vous aviez envisagé la possibilité de fournir une aide de nature différente pour le traitement de ces appels et j'ai donc pensé qu'il s'était présenté certaines difficultés.

M. Laing: Je ne me suis intéressé qu'aux retards dans les admissions et à l'avantage qu'il y aurait à réduire ces délais à l'égard des personnes pour qui une décision est très importante.

M. Peters: Lors d'une décision prise il y a quelques années, nous avons fixé une date, un grand nombre de personnes ayant droit en vertu des dispositions relatives aux anciens combattants, les petits lopins et autres questions de cette nature, et nous avons prévu 1974 comme la date où la construction devait commencer. Est-ce que le nombre de demandes a été revu? Je ne propose pas que nous changions la date de 1968 pour l'ordre des ayants droit, mais pour ceux qui ont obtenu des droits, est-ce qu'il est prévu maintenant que la date de 1974 s'avère non

réaliste et provoque certaines épreuves chez les anciens combattants.

Mr. Laing: On me dit qu'il n'en est rien.

M. Peters: Quel est, approximativement, le pourcentage de ceux qui ont fait une demande pour avoir droit à ces prêts gouvernementaux, par rapport à ceux qui ont indiqué au Ministère, qu'à partir de cette date, ils ont l'intention d'en appeler de la décision qui a été prise?

M. Hodgson: Au 31 octobre 1968, il y avait approximativement 150,000 anciens combattants qui avaient pris les mesures nécessaires pour être admissibles en vertu de la Loi. Toutefois, le taux des demandes fermes est très faible en effet. Comme le Ministre l'a dit lors de sa déclaration, les prêts accordés l'an dernier se chiffrent à un peu plus de